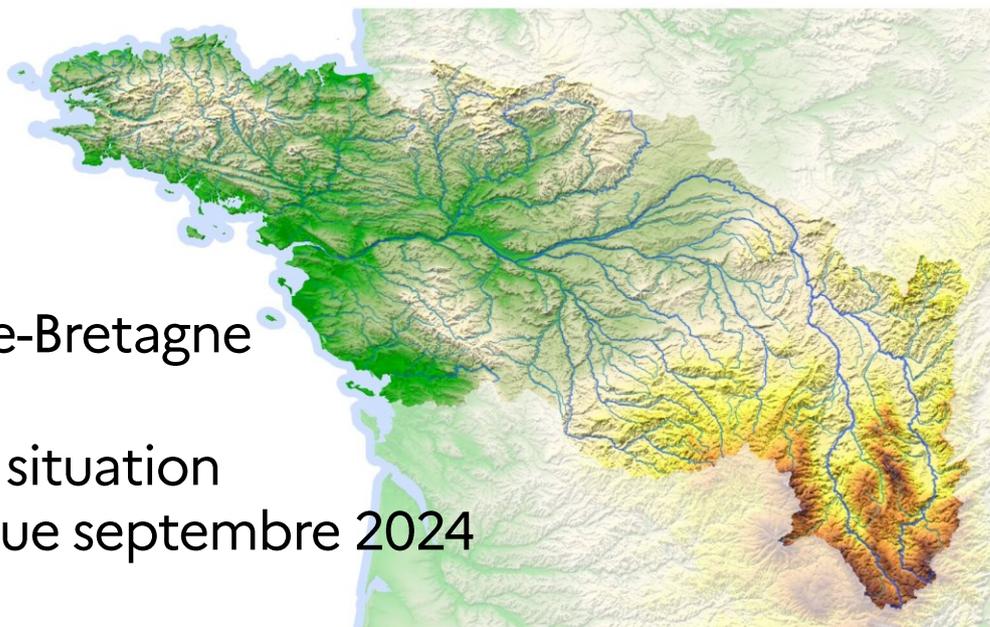




**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
LOIRE-BRETAGNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale de l'environnement,
De l'aménagement et du logement**



Bassin Loire-Bretagne

**Bulletin de situation
hydrologique septembre 2024**

Synthèse:

Le mois de septembre a été marqué par des pluies excédentaires sur la totalité du bassin, à l'exception de la Bretagne.

Couplées à des températures fraîches, ces conditions hydroclimatiques ont permis de retrouver un écoulement des cours d'eau de tête de bassin versant très favorable pour la saison. Les débits des plus grands cours d'eau sont dans les moyennes de saison, voire supérieurs.

La situation hydrologique fin septembre 2024 est la plus satisfaisante observée pour un mois de septembre depuis la mise en place du réseau ONDE en 2012, avec seulement 4% des cours d'eau suivis en assec ou en rupture d'écoulement.

1 Situation

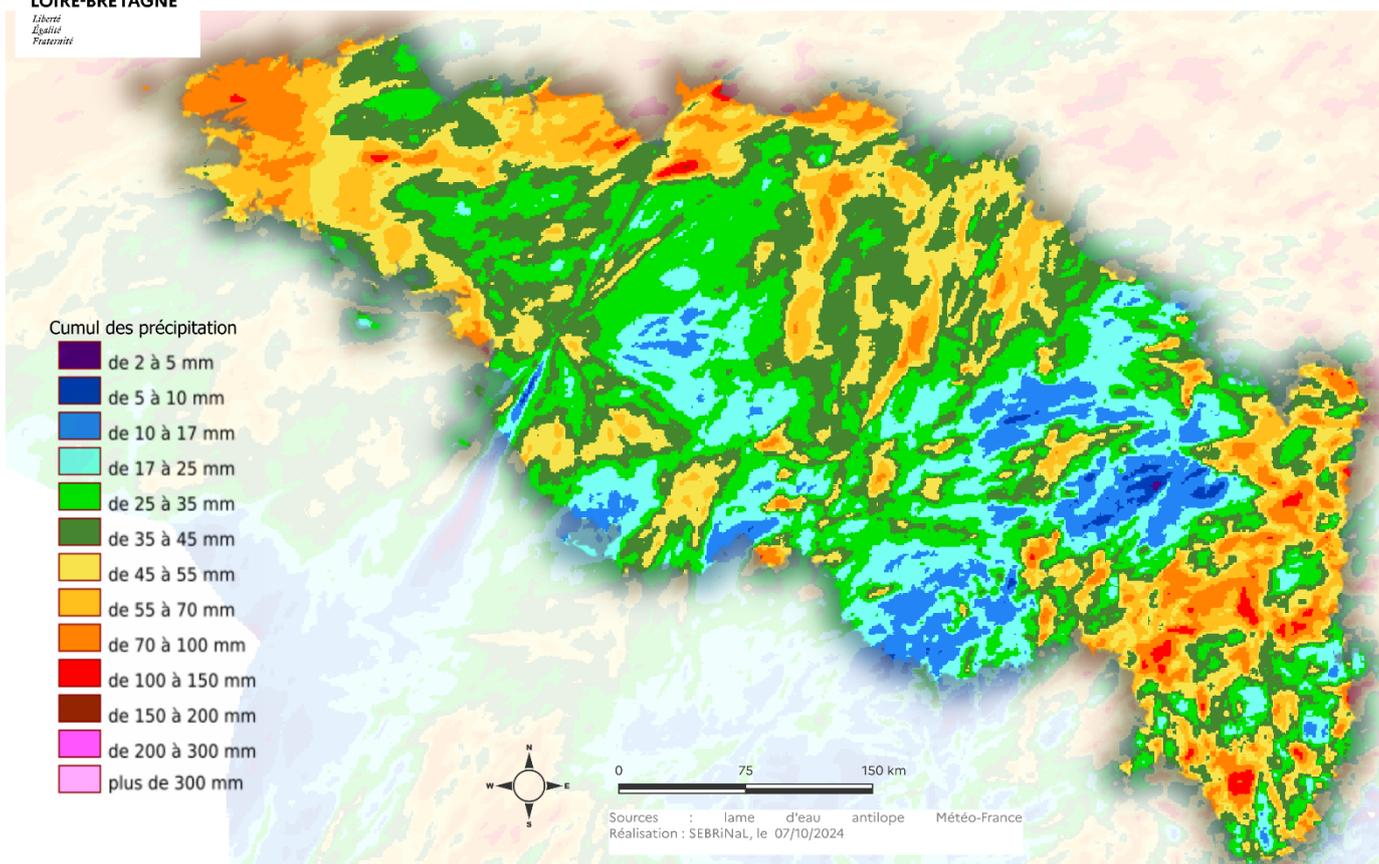
1.1 Pluviométrie

Le bassin Loire-Bretagne est soumis à différent type de climat : océanique, semi-continentale, voire continentale, et méditerranéenne sur son extrême amont sous influence des événements Cévenols. Ainsi les précipitations sont habituellement hétérogènes sur ce territoire.


**PRÉFÈTE
COORDONNATRICE
DU BASSIN
LOIRE-BRETAGNE**

Direction régionale de l'environnement
de l'aménagement et du logement

Cumul des pluies sur le bassin Loire-Bretagne du 1er au 30 septembre 2024



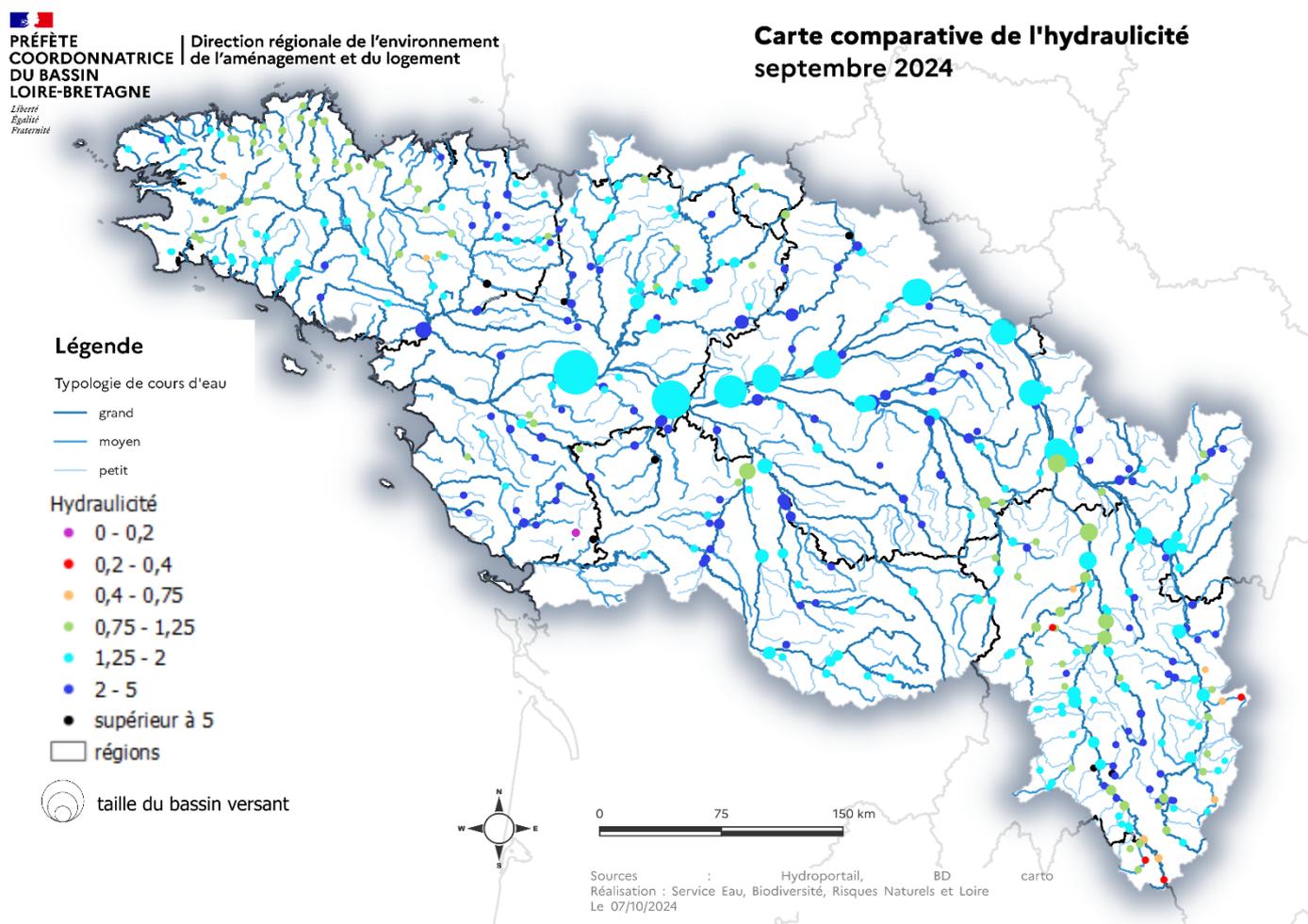
Le mois de septembre a été ponctué d'averses. Les régions Bretagne, Centre-Val de Loire et Auvergne-Rhône-Alpes ont été les plus arrosées.

1.2 Cours d'eau

L'hydraulicité d'un cours d'eau est le rapport de son débit mensuel comparé à sa moyenne mensuelle interannuelle. (Exemple : si l'hydraulicité est égale à 0,3 cela veut dire que le débit mensuel mesuré est égal à 30% de la valeur moyenne habituelle.)

Les moyennes mensuelles interannuelles sont calculées sur des plages de données différentes selon les stations (dépendent de la plage de données disponible). Il est donc peu opportun de comparer les stations entre elles.

La carte ci-dessous nous informe de la situation à chaque station, en moyenne sur le mois.



Les débits du mois de septembre sont en majorité dans les moyennes de saison, voire supérieurs aux moyennes. Quelques petits cours d'eau affichent encore des débits en dessous des moyennes.

L'observatoire national des étiages (ONDE) présente un double objectif de constituer un réseau de connaissance stable sur les étiages estivaux et d'être un outil d'aide à la gestion de crise. Les stations ONDE sont majoritairement positionnées en tête de bassin versant pour apporter de l'information sur les situations hydrographiques non couvertes par d'autres dispositifs de suivi.

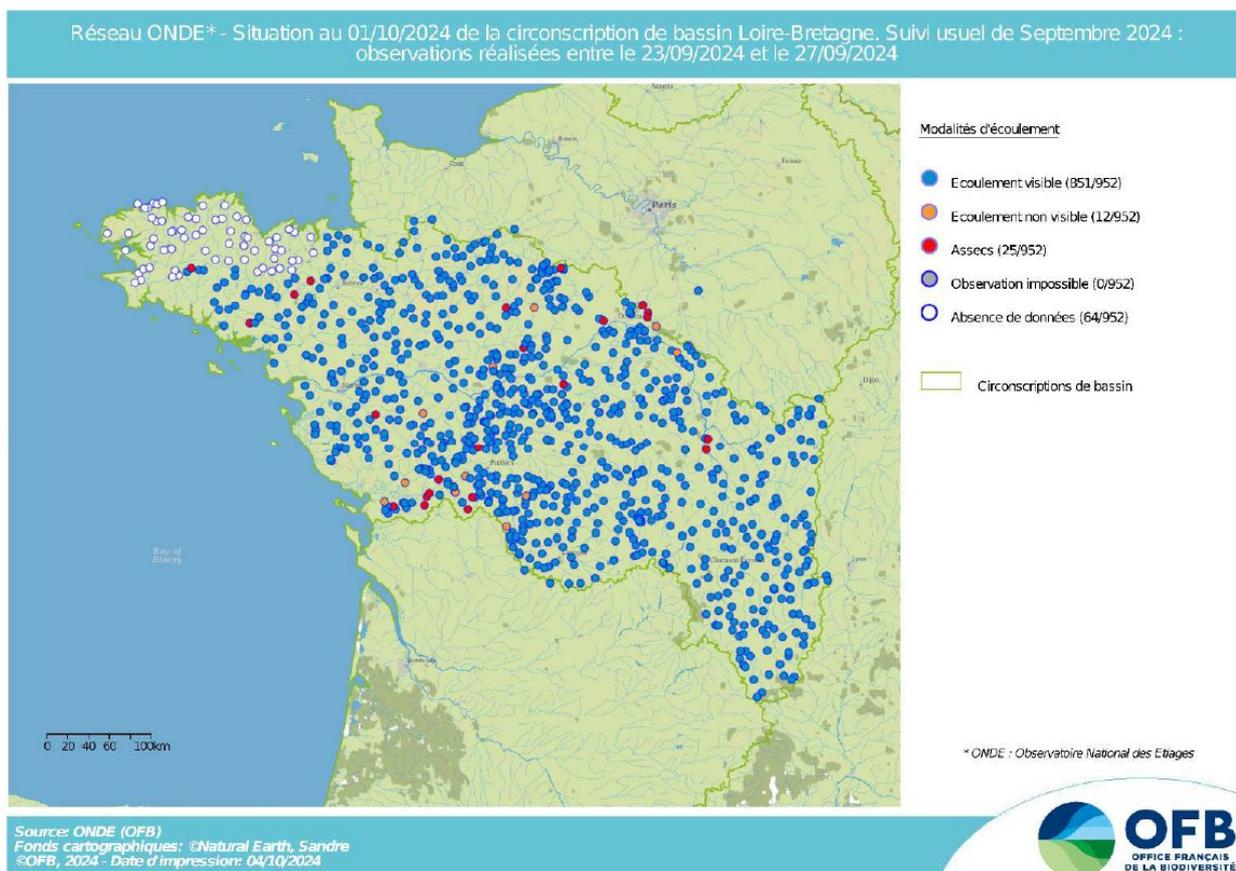
Sur le terrain, le niveau d'écoulement des cours d'eau est apprécié visuellement selon trois modalités de perturbations d'écoulement :

- « écoulement visible » : correspond à une station présentant un écoulement continu – écoulement permanent et visible à l'œil nu,
- « écoulement non visible » : correspond à une station sur laquelle le lit mineur présente toujours de l'eau mais où le débit est nul,
- « assec » : correspondant à une station à sec, où l'eau est totalement évaporée ou infiltrée sur plus de 50 % de la station.

Le réseau ONDE s'organise selon deux types de suivi : un suivi usuel et un suivi complémentaire.

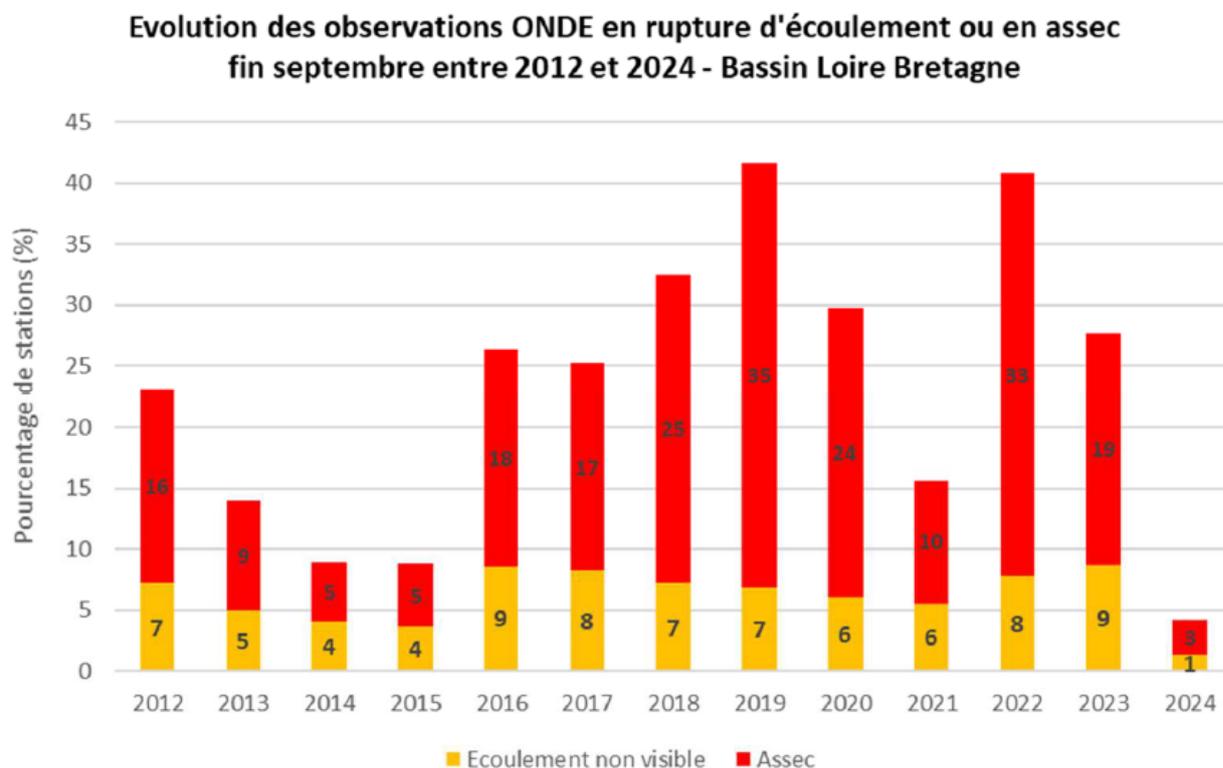
Le suivi usuel vise à répondre à l'objectif de constitution d'un réseau de connaissance. Les observations usuelles sont stables dans le temps de manière à constituer un jeu de données historiques permettant l'estimation de l'intensité des étiages estivaux par comparaison des informations obtenues avec celles des années antérieures. Le suivi usuel est réalisé mensuellement sur la période de mai à septembre.

Le suivi complémentaire a pour objectif d'apporter des informations pour la gestion de situations jugées sensibles. Il peut être activé en dehors des périodes de suivi usuel et/ou augmenter la fréquence d'observation pour certains cours d'eau.



Sur les stations suivies, 96 % des cours d'eau sont en écoulement visible et vingt-six cours d'eau sont en assec (2,8 %).

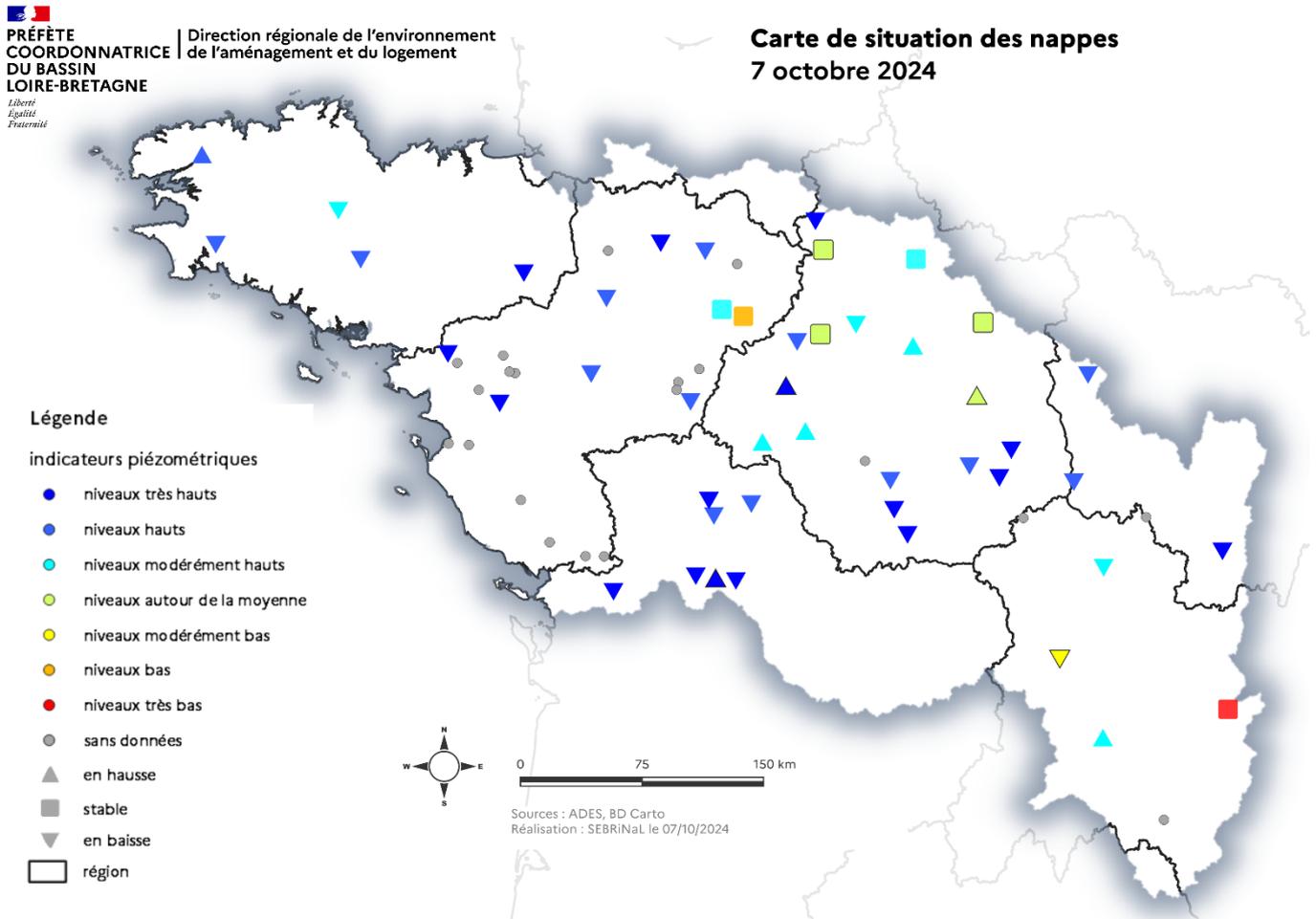
En septembre la situation est la plus satisfaisante observée depuis la mise en place du réseau ONDE en 2012, comme le montre le graphique ci-après. Seulement 4% des cours d'eau présentent des ruptures d'écoulement ou des assecs. Situation plus favorable que l'année de référence humide 2014.



Le bulletin de l'OFB concernant le bassin Loire-Bretagne est disponible en téléchargement sur [le site de la DREAL Centre-Val de Loire](#) pour plus d'information.

1.3 Nappes

La carte ci-dessous présente les niveaux et les tendances des nappes du bassin. Les indicateurs présentés sont généralement des combinaisons de piézomètres. Leur niveau



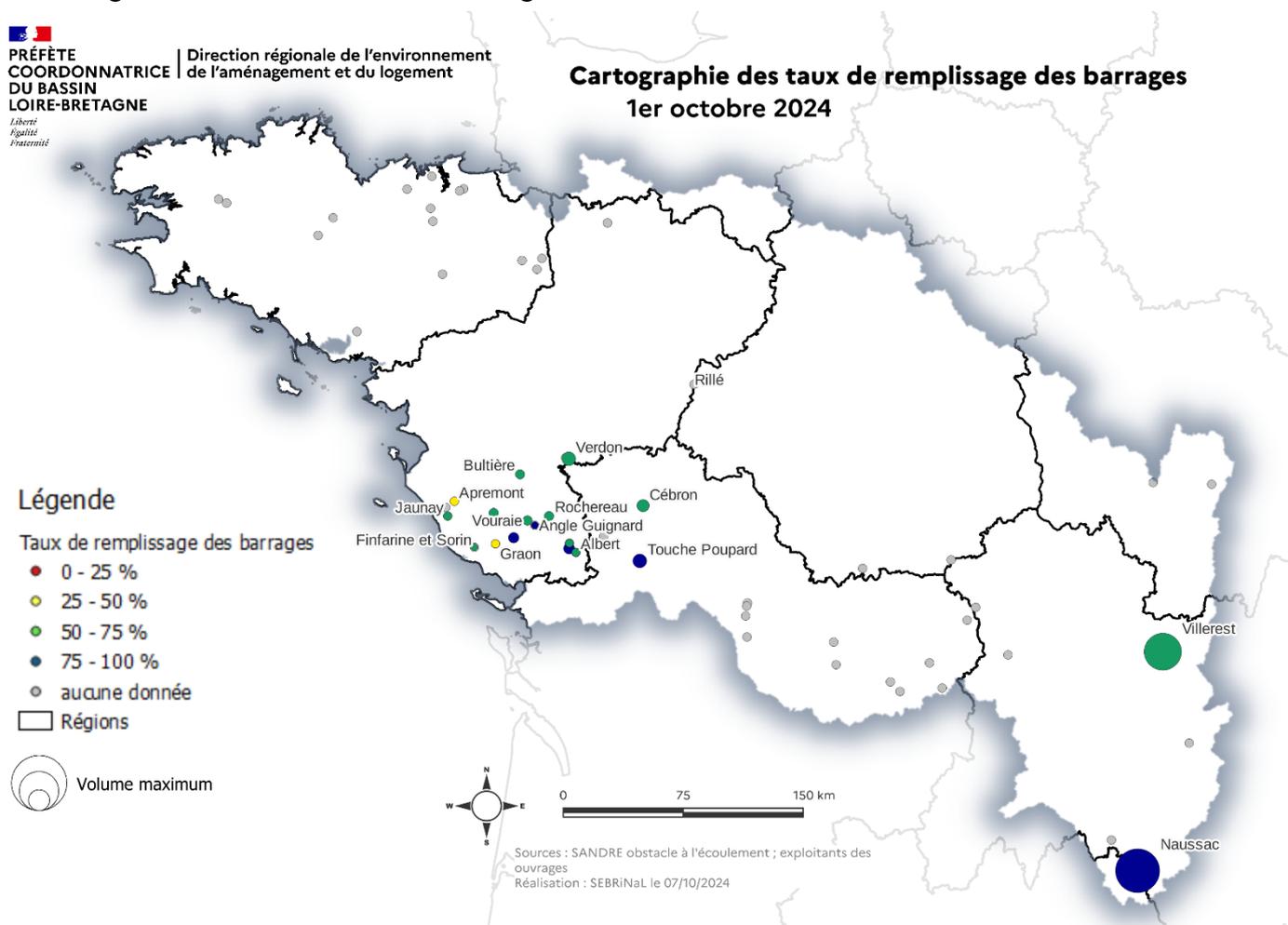
résulte de la moyenne des niveaux des stations qui les composent.

Les niveaux des nappes sont hauts dans le bassin, excepté pour la nappe du Forez qui affiche un niveau très bas. Pendant le mois de septembre les nappes sont encore majoritairement en période de vidange, mais la tendance commence à s'inverser fin septembre.

1.4 Remplissage des retenues

Le niveau de remplissage des barrages donne une information sur l'état des réserves en eau utilisées majoritairement pour l'alimentation en eau potable, le soutien d'étiage ou l'irrigation. Selon les courbes de gestion des différents barrages ces niveaux peuvent être normaux ou non¹.

La carte ci-contre ne représente que les barrages les plus importants du bassin Loire-Bretagne, de nombreux autres ouvrages existent.



Le barrage de Villerest est actuellement à sa cote de gestion de crues.

2 Impacts sur les milieux naturels

Cette partie vise à identifier des observations sur les milieux aquatiques en lien avec les conditions hydro-climatiques. Elle n'a pas vocation à être exhaustive et est alimentée à partir d'observations liées aux missions des agents de l'OFB.

Les fortes pluies de ces derniers jours ont fait remonter les niveaux d'eau et entraînent une turbidité des petits cours d'eau.

¹ Par exemple un taux de remplissage de 30% peut paraître bas, mais si la courbe de gestion du barrage impose un remplissage de 30% le barrage est rempli au maximum de sa capacité du moment.



3 Impacts sur les usages

L'étiage 2024 a été peu intense comparé aux années précédentes.

Les conditions hydroclimatiques actuelles permettent de lever progressivement les restrictions sécheresse.

Le bassin Loire-Bretagne est encore concerné par des restrictions sécheresse du niveau d'alerte sur 2 % de son territoire.

4 Pour aller plus loin

Les bulletins de situation :

- [Auvergne-Rhône-Alpes](#)
- [Bourgogne-Franche-Comté](#)
- [Bretagne](#)
- [Centre-Val de Loire](#)
- [Normandie](#)
- [Occitanie](#)
- [Pays de la Loire](#)

Les sites nationaux :

- [BRGM](#)
- [OIEau](#)
- [ONDE](#)
- [VigiEau](#)

Les sites des gestionnaires de barrage :

- [Établissement public Loire](#)
- [Vendée eau](#)